

Bilan d'activité 2010

Centre de gestion de la FPT de l'Ain

Le mot du Président

Sommaire :

- Le conseil d'administration p 2
- Les temps forts 2010 p 3
- Carrières, retraite, CNRACL, Instances paritaires p 4
- Service Concours et examens p 4
- Service Finances p 5
- Service Emploi, GPEEC p 5
- Service Prévention p 5
- Service Archives p 6
- Service remplacement p 6
- Service Assistance juridique p 6
- Perspectives 2011-2012 p 7
- Organigramme du CDG01 p 8

L'exercice 2010 a vu se concrétiser plusieurs projets destinés à asseoir l'efficacité des services du Centre de gestion :

- L'aménagement de l'étage de la maison des communes, qui permet désormais aux agents qui y sont installés de travailler beaucoup plus efficacement. Il héberge, en outre, une nouvelle salle de formation louée au CNFPT, une salle de réunion d'une douzaine de personnes ainsi qu'un bureau dédié à la visioconférence, résultat d'une mise en commun de moyens qui permet aux organismes hébergés dans la maison des communes un gain de temps et des économies appréciables.
- Le plan de formation départemental a été déployé auprès des collectivités affiliées qui ont ainsi pu délibérer pour qu'il soit mis en application localement. Le CDG et le CNFPT, avec la collaboration d'élus locaux et d'agents territoriaux volontaires et représentatifs des métiers exercés, ont élaboré un Plan type qui servira tant aux élus qu'aux cadres dans l'analyse de leurs besoins de compétences et la mise en place d'un programme pluri annuel de formation.
- Le Conseil d'Administration a affirmé la volonté de promouvoir la prévention des risques professionnels et le déploiement d'un véritable pôle de santé au travail au service des collectivités. Ces orientations sont nécessaires au regard des dernières évolutions législatives et réglementaires. Aussi, après un premier effort significatif dans l'organisation du service de médecine préventive, c'est à une étape de renforcement de ce service que le C.D.G. va devoir s'attacher.
- La mission d'information sur les retraites, de formation et d'assistance aux collectivités affiliées s'est poursuivie, et va s'amplifier avec la mise en œuvre de la réforme.
- Enfin le C.D.G s'est engagé à favoriser la dématérialisation et la télétransmission des actes au contrôle de légalité avec une solution qui est en cours de déploiement pour chaque collectivité adhérente.

2010 aura été une année active et productive, pour l'ensemble des services. Le CDG n'oublie pas que sa mission est d'accompagner les collectivités territoriales dans la mutation qu'opèrent les dernières réformes. Ce rapport ne se veut pas exhaustif.

Il est la photographie de l'évolution de l'offre de notre organisation. Il est également le moyen pour moi de saluer l'action de tous : administrateurs, agents, représentants syndicaux, et la force de leur engagement en faveur du monde territorial.

Le Président,



Jean-Pierre ROCHE

Composition du Conseil d'administration du Centre de gestion de l'Ain

Président :

- Monsieur Jean Pierre ROCHE, Président de la Communauté de Communes de Montrevel en Bresse

1^{ère} Vice-présidente :

- Madame Marianne DUBARE, Maire de DORTAN

2^{ème} Vice-président :

- Monsieur Bernard MACLET, Maire d'HAUTEVILLE LOMPNES

3^{ème} Vice-président :

- Monsieur Philippe RODRIGUEZ, Maire adjoint de BELLEY

4^{ème} Vice-présidente :

- Madame Josiane EXPOSITO, Maire d'AMBERIEU EN BUGEY



Membres du Bureau :

- Monsieur André GIRON, Maire adjoint de MIRIBEL
- Madame Denise MAISSIAT, Présidente de la Communauté de Communes des Monts Berthiand

Membres titulaires :

- Monsieur Charles BERTHAUD, Maire de REYRIEUX
- Monsieur Hubert BERTRAND, Maire de SAINT GENIS POUILLY
- Monsieur Gilbert BOUCHON, Maire de SAINT RAMBERT EN BUGEY
- Madame Claude BRENDEL, Maire adjointe de TOSSIAT
- Monsieur Jean Pierre CHAMPION, Maire de MOGNENEINS
- Madame Danièle RAYNAUD, Maire adjointe de SERVAS
- Monsieur Michel COLLETAZ, Maire d'IZERNORE
- Monsieur Jean Luc DEMARQUET, Vice Président de la C.C. Bassin Bellegardien
- Monsieur Gérald DENTINGER, Maire de THOIRY
- Monsieur Alain DUPRE, Maire de CONDEISSIAT
- Monsieur Gérard GAVILLON, Maire de SERVAS
- Monsieur Alain GESTAS, Maire de MARBOZ
- Madame Annabelle GOMES, Maire adjointe de TREVOUX
- Monsieur Gabriel HUMBERT, Maire de VILLARS LES DOMBES
- Madame Monique LAURENT, Maire adjointe de CHALAMONT

Suppléants :

- Madame Cécile BERNARD, Vice Présidente de la Communauté d'Agglo de Bourg en Bresse
- Madame Madeleine KUNG, Maire adjointe de PREVESSIN MOENS
- Monsieur Jacques VINCENFALQUET, Maire d'HOTONNES
- Monsieur Bernard SERVAIS, Maire de SAINT DENIS EN BUGEY
- Monsieur Jean Jacques BESSON, Maire adjoint de BAGE LA VILLE
- Madame Florence PONCET, Maire adjointe de CHATILLON EN MICHAILLE
- Monsieur Christophe GREFFET, Président de la C. C. de Pont de Veyle
- Madame Catherine BOULET, Maire adjointe de TREFFORT CUISIAT
- Madame Ginette ROUMET, Maire adjointe de Versonnex
- Monsieur Pierre DUMAREST, Maire de CHALLEX
- Monsieur Jacques MERCIER, Maire d'ORNEX
- Monsieur Denis TAVEL, Maire adjoint de CERTINES
- Monsieur Jean Pierre HUMBERT, Président de la C. C. de Chalamont
- Monsieur Patrick ROUSSET, Maire de SAINT DIDIER DE FORMANS
- Monsieur Jacques NALLET, Maire de SAINT DENIS LES BOURG
- Monsieur Michel GENOUX, Maire de NURIEUX VOLOGNAT
- Madame Christine GONNU, Maire de BANEINS
- Monsieur Georges BOUVIER, Maire de ROSSILLON
- Madame Françoise THENOZ, Maire de SAINT ETIENNE SUR REYSSOUZE
- Madame Patricia BROCHET-JAMET, Maire adjointe de MONTLUEL

Les temps forts de l'année 2010

Le CDG 01 sur le terrain

Forum « Cap vers l'emploi et la formation » organisé par Pôle Emploi Bourg-en-Bresse et Cap 3b dans le cadre de la manifestation **« 1 semaine pour 1 emploi »**.

Correspondant de la CNRACL, le CDG01 a animé **plusieurs formations** à l'intention des agents des Ressources Humaines notamment sur les retraites.

En 2010, s'est déroulée à Bourg en Bresse la première journée **"Santé et sécurité au travail"** organisée par le CDG 01 avec la participation du FNP et Gras Savoye.

Près d'une centaine de personnes (élus et agents de collectivités) ont ainsi assisté aux 4 conférences proposées :

- Les collectivités face au risque environnemental ;
- Le rôle et la responsabilité pénale de chacun en matière de sécurité au travail ;
- Notion de troubles musculosquelettiques et comment les prévenir ;
- Engager une démarche de prévention des risques psychosociaux.

C'est au cours de l'année 2010 que l'aménagement de l'étage de la Maison des communes a vu le jour. Il permettra d'héberger le pôle « Prévention » qui accueillera un service de médecine préventive.

Le plan de formation

Le plan de formation départemental, fruit du travail des diverses commissions, a été validé par le CTP lors de sa réunion du 28 mai 2010.

Il est désormais dans sa phase opérationnelle.

Les collectivités affiliées du département sont invitées à mettre en place ce plan de formation, ainsi qu'un règlement de formation.

Quatre orientations stratégiques

ont été déterminées :

- Développement durable ;
- Nouvelle gestion des ressources humaines ;
- Développer l'image et la qualité du service public ;
- Développer une culture de prévention des risques.

Le développement durable : orientation stratégique essentielle du plan de formation, il trouve sa place naturelle au sein des services du CDG01 par une dématérialisation de plus en plus présente.

Conférence régionale pour l'emploi

Le 21 septembre 2010 a été organisée la 3^{ème} **Conférence Régionale de l'Emploi territorial** en concertation avec les Centres de Gestion de Rhône-Alpes, au CDG69, et a accueilli près de 165 participants.

Elle a pour objet d'assurer une coordination de l'exercice, par les Centres de Gestion et les grandes collectivités de la région, de leurs missions en matière d'emploi public territorial et d'organisation des concours de recrutement.

Les thématiques abordées ont porté sur :

- Quels concours pour quels emplois ?
- Quels métiers pour demain, quels recrutements ?
- Santé au travail, et le maintien dans l'emploi
- GPEEC et les parcours professionnels ».

Carrières, Instances paritaires, retraite, CNRACL

3 agents du CDG01 garantissent le suivi quotidien des carrières des agents des quelque 630 collectivités affiliées (*comprenant environ 6000 agents*) en tenant à jour un dossier individuel par fonctionnaire.

Le CDG01 assure le secrétariat des **Commissions Administratives Paritaires** (*qui ont à connaître des situations individuelles des fonctionnaires tels que l'avancement de grade, promotion interne, etc.*) ainsi que du Conseil de Discipline qui en est l'émanation et celui du **Comité Technique Paritaire** (*qui doit connaître les conditions de travail, d'hygiène et de sécurité des agents territoriaux*).

Dossiers traités en CAP en 2010			Dossiers traités en CTP en 2010		
Avancement grade	528	56 %	Modification durée hebdomadaire	207	59.5 %
Promotion interne	140	15 %	Suppression de poste	4	1.1 %
Disponibilité	122	13 %	Critère évaluation entretien pro	4	1.1 %
Mise à disposition	59	6 %	Ratio avancement de grade	21	6 %
Révision de note	21	2 %	Apprentissage	12	3.4 %
Détachement	16	2 %	Réorganisation des services	12	3.4 %
Prolongation stage	19	2 %	Compte épargne temps	7	2 %
Intégration FPT	16	2 %	Règlement des astreintes	8	2.3 %
Emploi fonctionnel	11	1 %	Organisation du temps partiel	9	2.6 %
Licenciement	10	1 %	Délégation de Service Public	9	2.6 %
Mutation interne	2	0 %	Règlement intérieur	4	1.1 %
TOTAL	944	100%	Plan de formation	31	8.9 %
			Désignation des ACMO	10	2.9 %
			Transfert de personnel	4	1.1 %
			Journée de solidarité	5	1.4 %
			Action sociale	1	0.3 %
			TOTAL	348	100 %

Le service Carrières assure également la correspondance avec la CNRACL pour les "dossiers retraites" des agents territoriaux.

Dossiers CNRACL traités en 2010		
Droit à l'information (cohortes)	381	65 %
Reprise d'antériorité (RIS)	225	
Pré liquidations (EIG)	156	
Traitement des dossiers de pension	208	35%
Dossier de liquidation de pension	88	
Rétablissement à l'IRCANTEC	45	
Validation services non titulaires	70	
Régularisations de cotisations	5	
TOTAL	589	100%

Service concours

Pour les *Concours* :

Plus de **7000** appels en 2010 pour des informations relatives aux concours et examens

3 agents ont pour mission la mise en œuvre des concours et examens de la FPT. Ce service doit satisfaire les besoins en recrutement des collectivités locales et répondre aux attentes des candidats à un accès dans la FPT (par concours) et des fonctionnaires dans le cadre de leur évolution de carrière (examen professionnel).

Quelques chiffres de l'activité concours...

12 jurys constitués et composés de 6 membres.

198 intervenants (correcteurs, examinateurs, surveillants)

3928 corrections de copies

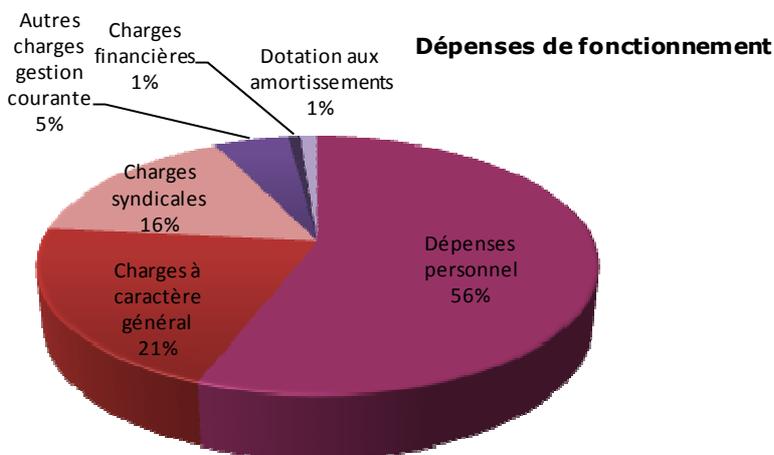
57 journées consacrées aux épreuves.

Sessions 2010	Préinscriptions	Inscrits	Admis à concourir	Lauréats
Concours Adjoint Administratif	1942	1722	1667	155
Concours Adjoint technique	304	260	240	125
Concours ATSEM	899	666	665	25
Examen Adjoint technique	187	160	147	76
Examen Adjoint Animation	171	149	136	72
Examen Rédacteur	1227	978	894	105
TOTAL	4730	3935	3749	558

Service Finances

En plus des missions récurrentes (paie, budget, etc.), le service finances du CDG01 se tient à disposition de l'ensemble des collectivités pour toutes questions relatives aux traitements, cotisations, paies et régimes indemnitaires des agents territoriaux.

En 2010, ce sont donc environ 1.125 appels et 650 mails qui ont été traités.



Service Emploi, GPEEC

Ce service se doit d'accueillir, conseiller et informer le public intéressé par un emploi dans la FPT.

Il gère également une bourse de l'emploi assurant la diffusion des offres des collectivités locales en les rapprochant des profils des demandeurs d'emploi.

Il développe une politique relative à l'emploi des personnes en situation de handicap.

La Bourse de l'emploi du CDG01 en 2010 :

409 offres d'emploi diffusées en ligne

150 CV du département déposés en ligne.

C'est aussi **3565** déclarations légales d'emplois

Service Prévention

Sa mission est de conseiller et d'apporter une assistance dans le domaine de l'hygiène, la sécurité et la prévention des risques professionnels.

Assurer le contact avec les collectivités pour :

- L'information :

Diffusion de textes réglementaires, documents techniques, sensibilisation des agents et des élus en matière d'hygiène et sécurité ;

- La visite des lieux de travail :

Diagnostic sécurité, proposer des mesures de prévention adaptées.

- La liaison avec les différents acteurs dans le domaine de la prévention :

Aide et soutien aux ACMO, participation au CTP/CHS, collaboration avec le CNFPT, CRAM, INRS, assureurs.

Formation des ACMO

L'animation est assurée par le Service Prévention du CDG 01 de manière à faciliter l'intégration de chaque participant au réseau départemental des ACMO et mettre en place une relation de partenariat avec les préventeurs (conseiller en prévention, ACFI).

Cette formation sera proposée **gratuitement** à tout ACMO des collectivités affiliées au CDG 01.

60 inspections réalisées	15 interventions en formation (collectivité ou CNFPT)
25 missions de conseil et assistance (aide ponctuelle sur une problématique ciblée)	248 réponses (informations réglementaires et techniques)
12 réunions (information dans la collectivité)	75 ACMO en formation (initiale ou continue)

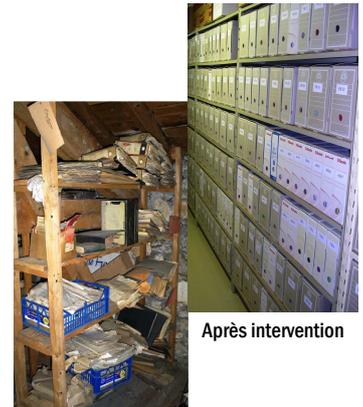
Service Archives

3 archivistes composent ce service qui propose une expertise en matière de tri et de classement des archives.

Le service est intervenu dans 27 collectivités au cours de l'année 2010.

43 devis ont été réalisés pour 2011-2012 dont 28 devis acceptés à ce jour.

Missions « archives » 2010	
Nombre	Type de collectivités ou établissement public
11	Communes de moins de 1.000 habitants
3	Communes de 1.000 à 2.000 habitants
5	Communes de 2.000 à 5.000 habitants
5	Communes de plus de 5.000 habitants
1	Communauté d'agglomération, Communauté de communes
2	Syndicat Intercommunal



Avant intervention

Après intervention

Le service Archives a également animé 3 journées de formation sur les archives en collaboration avec le CNFPT et les Archives départementales de l'Ain en 2010

Service de remplacement

Ce service a pour mission de pallier l'absence des secrétaires de mairie (congé maladie, congé maternité, etc.) en particulier, ou en renforcement d'un service ponctuellement surchargé, afin de faire face aux priorités et à l'urgence des tâches à réaliser.

Missions « Remplacement » 2010	
Nombre	Type de collectivités ou établissement public
10	Communes de moins de 1.000 habitants
7	Communes de 1.000 à 2.000 habitants
5	Communes de 2.000 à 5.000 habitants
1	Communes de plus de 5.000 habitants

Durée moyenne d'intervention : **2 jours / semaine de 1 à 4 mois**

Sollicitées par de nombreuses collectivités, le succès des missions réalisées à ce jour par ces deux services nous confortent dans les orientations prises par le Conseil d'administration.

Service Assistance Juridique

Sa mission :

Apporter aide, conseil et expertise dans les domaines aussi sensibles qu'évolutifs que sont la commande publique ou l'urbanisme.

L'activité du service en 2010
206 réponses réglementaires : informations (téléphone ou mails)
24 missions de conseil et assistance et productions de notes techniques
13 conventions établies
4 dossiers menés pour le CDG01
2 commissions MAPA organisées
Rédaction d'un journal d'actualité « Les échos juridiques du CDG01 »

Veille juridique, rédaction d'actes, de documents, accompagnement pédagogiques, ou simple relecture, le service "Assistance Juridique", doit permettre aux collectivités de bénéficier d'un soutien juridique adapté à la demande des collectivités affiliées.

Perspectives 2011 - 2012

Extension du service « carrières » Dossiers CNRACL

Le Centre de gestion a un rôle primordial à jouer dans le domaine des retraites. A ce jour, une convention de partenariat entre le CDG et la Caisse des Dépôts organise les missions assurées par le CDG pour le compte des collectivités locales.

Toutefois le Centre de gestion se doit d'étendre ses prestations à l'ensemble des procédures concernées par la CNRACL, quelle que soit leur nature, et non plus seulement aux actes de contrôle. Un agent à temps plein sera recruté à cet effet.

Objectifs

- Instruction complète et suivi de l'ensemble des dossiers CNRACL (pension, invalidité, validations...) pour le compte des collectivités affiliées ;
- Information les collectivités relative à l'évolution de la réglementation sur les retraites par la mise en place d'outils d'échanges et de modules de formation ;
- Réception sur rendez-vous des agents affiliés qui souhaitent obtenir une estimation de pension ou un conseil personnalisé.

Dématérialisation

Le CDG01 proposera à ses collectivités affiliées une solution leur permettant de dématérialiser leurs échanges avec le contrôle de légalité. Aux termes de la convention passée avec l'association ADULLACT qui est un tiers de télétransmission homologué par le ministère de l'Intérieur, celle-ci s'engage pour les collectivités affiliées :

- à fournir sur ses serveurs un accès à une plateforme de dématérialisation (S²LOW) ;
- à leur assurer le support téléphonique et leur donner accès à un centre d'assistance.

Ce nouveau service mis en place dans le cadre de la cotisation obligatoire, sera sans surcoût pour les collectivités.

Partenariat CDG 01 - FIPHFP :

Avant la fin du 1^{er} semestre 2011, le CDG.01 aura signé une convention de partenariat avec le **Fonds pour l'Insertion des Personnes Handicapées dans la Fonction Publique** (FIPHFP).

L'objectif sera d'impulser auprès des collectivités une approche globale du handicap en réalisant des actions d'information et de sensibilisation, en accompagnant les collectivités dans leur recrutement de personnes handicapées, ainsi que dans le maintien dans l'emploi en cas d'inaptitude ou de handicap de leurs agents.

Création d'un service de médecine préventive

Il comprendra, dans un premier temps un médecin, responsable de service, et un(e) secrétaire médical(e).

C'est un service facultatif auquel pourront adhérer toutes les collectivités affiliées en vue de satisfaire à leurs obligations en matière de suivi médical de leurs agents.

Renforcement du Service Prévention

Une étudiante en DUT Hygiène Sécurité Environnement sera recrutée dans le cadre d'un contrat d'apprentissage.

Objectifs

- Créer un outil pratique et directement opérationnel pour aider les collectivités à rédiger leur document unique d'évaluation des risques professionnels.
- Intervenir dans le cadre de missions de conseil et d'assistance.

Organigramme du CDG01

*Une équipe d'hommes et de femmes, d'élus et de fonctionnaires,
au service des collectivités locales du département de l'Ain.*

Service ADMINISTRATIF ET FINANCIER

Gestion budgétaire & financière
Réglementation des rémunérations
Administration générale
Marie-Laure GUZMAN-ALLARD
Secrétariat :
Ghislaine PRABEL
finances@cdg01.fr
☎ 04 74 32 13 81

DIRECTION GENERALE

DIRECTEUR GENERAL

Etienne DUFLOT
direction@cdg01.fr

DIRECTEUR ADJOINT

Secrétariat du CTP
Sylvain PAYRASTRE
ctp@cdg01.fr

Service d'ASSISTANCE JURIDIQUE

(Service facultatif)
Conseil - Assistance
Mise à disposition
Françoise PETIT
Port : 06 67 73 54 32
☎ 04 74 32 90 88
aidejuridique@cdg01.fr

Service CONCOURS

Accueil du public
Organisation et gestion
des concours et
examens professionnels
Sylvain PAYRASTRE
Céline GUILLEMAUD
Géraldine GUILLEMAUD
☎ 04 74 32 13 81
concours@cdg01.fr

Service PREVENTION

Mission A.C.F.I.
Inspections Hygiène & Sécurité
Lionel SONNERY
Port : 06 99 55 69 13
☎ 04 74 32 90 90
prevention@cdg01.fr

Service CARRIERES

Gestion des carrières
Gestion des dossiers agents
Secrétariat des C.A.P.
Correspondance CNRACL
Thierry PALLEGOIX
Christiane TERRAL
Natacha TOINARD
☎ 04 74 32 13 80
carrieres@cdg01.fr

Service EMPLOI

Bourse de l'emploi
Gestion Prévisionnelle
des Emplois et
Compétences (GPEC)
Sylvie CREUZE
des CHATELLIERS
☎ 04 74 32 31 88
emploi@cdg01.fr

Service ARCHIVES

(Service facultatif)
Classement
des archives communales
Jean Charles MERCIER
Port : 06 98 98 72 74
Adeline CHANELLIERE
Port : 06 98 98 77 68
Eugénie BONNAFOUS
Port : 06 98 98 70 08
☎ 04 74 32 13 86
archives@cdg01.fr

Service REMPLACEMENT

(Service facultatif)
Carole VINCENT
Port : 06 98 98 60 44
Laurence JACOB
Port : 06 98 98 63 08
remplacement@cdg01.fr

*Centre de gestion
de la FPT de l'Ain*

145 chemin de Bellevue
01960 - PERONNAS

Téléphone : 04 74 32 13 81
Télécopie : 04 74 21 76 44
Messagerie : cdg01@cdg01.fr

Retrouvez
toute l'actualité du CDG01
sur notre site Internet :

www.cdg01.fr